L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI, 31 OCTOBRE 1891.

THEATRE DE L'OPERA.

Nous avons eu l'avantage de recevoir hier Mlle Vienne, chanteuse légère d'opéra et d'opéra comique; MM. Eonsamond, second ténor de grand opéra; des premiers d'opéra comique; Julien Rey, baryton de grand opéra, et M. Florentin, seconde basse et régisseur-général, qui déjà a appartenu, à notre troupe d'opéra.

Les débuts de Mlle Vienne et de M. Eonsamond auront lieu dans *Le Juive*: Eudoxie et Léopold : nous ne savons pas encore quel est l'ouvrage décidément choisi pour le début de M. Rey.

Divers empêchements nous ont privé jusqu'ici du plaisir d'assister aux répétitions; nous le regrettons vivement et serons certainement de prendre notre revanche. Nous savons que les principaux artistes qui s'y sont fait entendre, ont produit l'impression la plus favorable.

C'est un premier jugement que le public confirmera bientôt, nous n'en doutons pas.

Théâtre St-Charles.

Le nom si populaire de M. Herrmann paraît aujourd'hui, pour la dernière fois cette saison, sur l'affiche du St-Charles. Ces représentations finiront donc en plein succès, car chaque jour c'est devant une foule compacte que l'ingénieux prestidigitateur donne ses séances.

Son adresse est toujours la même; elle n'est peut être même affinée encore; mais elle s'exerce dans un champ nouveau; ses programmes ont été tout pleins de surprise pour le parterre de la Nouvelle-Orléans. M. Herrmann paraîtra aujourd'hui en matinée et le soir. Nous le recommandons à tous et particulièrement aux enfants pour un grand nombre lesquels le samedi est journée de vacances.

Demain *The Sea King*, pièce à grand spectacle.

Académie de Musique.

Vous n'aurez pas, de longtemps, l'occasion de voir les deux ouvrages dans lesquels Mlle Maude Granger paraîtra aujourd'hui : *Gabrielle*, en matinée; *Inkerlied* le soir. Pour longtemps encore nous quitte l'artiste idéal de par de nombreux engagements.

Inkerlied et *Gabrielle* lui ont valu de très France succès au cours de cette semaine; ce sont là deux créations saillantes de son vaste répertoire; elle y met toute sa nature, tout son talent d'artiste.

Mlle Granger, sans être jamais excessive, produit souvent une impression profonde sur son auditoire.

Il y a en elle le sentiment et la faculté de communiquer ses sensations aux spectateurs. Chez elle l'accent est presqu'invariablement juste et le geste suit cet accent; elle mêle l'esprit au pathétique; de nature souple se prête au drame, à la comédie. Elle est l'une des artistes le plus souvent citées aux Etats-Unis. Nous avons retrouvé en elle l'actrice sympathique dont nous faisions la connaissance la saison dernière.

On annonce pour demain une comédie à laquelle la vogue s'attache partout : *M. Wilkinson's Widows*.

Grand Opera House.

Comme la plupart des troupes voyageuses, celle qui joue actuellement au Grand Opera House, est engagée pour une seule semaine. C'est donc aujourd'hui qu'elle fera ses adieux au public de la Nouvelle-Orléans. Elle sera regrettée sûrement, car elle est d'une composition bien entendue, et elle a fait connaître ici un mélodrame qui n'est point à citer comme originalité, comme invention, mais qui a son intérêt.

Paul Kauvar est un mélodrame ayant quelque peu la coupe française; c'est un épisode de la Révolution de 1789 ou plutôt de 1793 et autour de cet épisode dominant se groupent des types, soutenus en action des personnages secondaires et aux mours réellement empruntés à cette sombre époque; où le sang faillit si souvent d'éteindre la lumière.

Depuis dimanche dernier, *Paul Kauvar* a rempli la salle et, nous avons tout lieu de le croire, c'est par le maximum de recette que les représentations s'en fermeront aujourd'hui à la matinée et le soir.

Pour les tombes.

Nous recommandons à nos lecteurs de consulter à nouveau l'annonce de M. Vaneaux, qu'ils trouveront à la première page de l'*Abeille*.

En se rendant au jardin situé à l'angle des rues St-Pierre et Marais, on pourra choisir dans une vaste collection de fleurs et faire sa provision pour parer demain les tombes sur lesquelles on veille.

Quant aux personnes qui n'ont ni le temps, ni l'habitude de cette délicate sonfection, M. Ansemian leur donne rendez-vous aujourd'hui et demain au Marché Français. La aura lieu la vente des bouquets, de fleurs coupées, de couronnes, de croix, de motifs floraux de tous genres et tout se distinguant par cette finesse de goût qui a valu à M. Ansemian la vogue dont il jouit.

Nul étalage n'est plus varié que le sien et la diversité de ses prix met ses fleurs à la portée de toutes les bourses. Mais hâtez-vous, car, cette fois comme toujours, on se disputera les moindres pièces de cette belle sollection.

Le Magazine français illustré.

Le numéro d'octobre de cette publication mensuelle est des plus brillants. Il ne contient pas moins de trente articles, nouvelles, poésie et prose, etc., etc., parmi lesquels nous notons : *Les grands poètes de l'époque ; Guerre et Révolution ; Sonnet sur Jeanne d'Arc ; Le Harper's Magazine ; La vie à Paris ; Chronique théâtrale ; Causerie avec musique ; Revue littéraire ; Revue musicale ; Revue des divertissements de Paris ; Revue dramatique, mondaine, de la mode, bibliographique, financière*, etc., etc., et 17 gravures signées de noms qui sortent du rang.

Cette livraison de 150 pages environ est une des plus intéressantes de la collection—texte et gravures.

Le prix du *Magazine français illustré* est de 15 francs par an.

Périodique qui est édité chez E. Plasmarion 26 rue Racine, Paris. Il forme trois volumes par an, équivalant à la matière de douze volumes de luxe.

Les bureaux en sont 45 rue Laffitte, Paris.

BIBLIOGRAPHIE.—Nous avons reçu un exemplaire des deux romans dons voici les titres : *Morphine*, par Dubut de Laforest ; *The Shoplifter*, par George Ohnet.

Ces deux ouvrages, soigneusement traduits en anglais et dont on connaît l'intérêt, ont été publiés par la Waverly Company, de New York.

Edition correcte, élégante aussi et d'un prix fort modique: 25 cents.

On cause entre jeunes femmes des sanceuses du jour.

—Vous savez, fait une petite dame à mine éveillée, il paraît que la baronne est au mieux avec le futur diplomate.

—Vraiment ?

—On prétend même qu'il l'embrassait hier derrière une porte.

—Ce prouve qu'il lui est attaché....

—Oui, attaché... *d'embrasade* !

Petit dictionnaire philosophique.

Idéal.—La vérité à distance.

Déceptions.—Des vérités cueillies avant le temps.

Vanité.—L'écume de l'orgueil.

Ami.—Un homme armé contre lequel on combat sans armes.

Art.—Le choix dans le vrai.

Coupe de rasoir :

—A quelle époque la lèpre St-elle le plus de ravages ?

—Au moyen âge, parbleu ! ne cite-t-on pas souvent *les preux* de ce temps-là !

On n'aime pas à dire que le troupier français *se rend avec armes et bagages*, mais j'aime bien voir l'employé du chemin de fer *servant avec ses mes bagages* !

Quel homme serviable, le tripier ! en voilà un qui a souvent le cœur sur la main !

La chasse est ouverte. C'est donc le moment psychologique des bonnes histoires cynégétiques.

Machin raconte l'une de ses dernières aventures à Chose.

—Figure-toi, j'avais le lièvre là, bien en face de moi. Absolument sûr de mon affaire, je lâche mon coup.... Manqué, mon cher, manqué !... C'est à n'y rien comprendre....

—Que veux tu ! conclut philosophiquement Chose ; entre le coup et le lièvre....

La meilleure de toutes les poudres-levain.—Dernier rapport du gouv. des E.-U. sur les aliments.

Royal Baking Powder
ABSOLUMENT PUR.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 31 octobre 1891.—Indications : Pour la Louisiane.—Temps généralement beau, température stationnaire, vents nord-est.

Température du 30 octobre 1891.
Thermomètre de E. A. BEAUDUC, Opticiens.
No 143 rue du Canal.
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	62	17
Midi	74	23
3 P. M.	74	23
6 P. M.	72	22

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Thomas Ridgley à Mollie Noonan.
Georgio Sodeio à Marta Ciaccio.
Patrick S. Bulac à Marie C. Knatz.
Ferdinand Rossner à Marie U. Bocage.
Alfred Mire à Elizabeth Recasse.
Thomas J. Tully à Lulu Miller.
Joseph Stich Jr. à Mary Gorman.
Jacques C. Adoras à Marie D. Latour.
Frederick Sauer à Mary Memphe.
Ignacio A. Alfonso à Marie C. Delbert.

Naissances.

Mme Daniel Marx une fille.
Mme Salvatore Messina, une fille.
Mme Samuel H. West, une fille.
Mme Morris Thompson, une fille.
Mme Philip Ackerman, une fille.
Mme Bernard C. Shields, une fille.
Mme Wilmer M. Johnson, une fille.
Mme Daniel S. Hamilton, un garçon.
Mme Gustave Briehl, un garçon.
Mme John U. O'Brien, un garçon.
Mme Ferdinand C. Larue, un garçon.
Mme Alphonse T. Delbert, un garçon.

Décès.

Elliott Sinteng, 4 mois, colic White et Onsage.
Camille Murphy, 4 ans, 374 rue Hôpital.
Wm. H. Pullins, 36 ans, 141 rue des Champs Elysées.
Veuve Louis O. Piette, 68 ans, 68 rue Française.
Veuve Catherine Cocke, coin Harmonie et Constance.
Veuve Emma Gill, 37 ans, 910 rue Magazine.
Antoine Derulse, 2 leurs, rue Villere, entre Clouet et Pelicians.
Mayer O. White, 30 ans, 637 rue St-Denis.
Charles A. Egdorf, 26 ans, Gretna, Lne.
Enfant du sexe masculin de Mme A. Carey, quelques minutes, 52 rue Upas.
Hester Green, 40 ans, 1068 rue Constance.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations :

M. V. Déjan et als à O. Toca, un terrain borné par les rues St-Philippe, Dumaine, Prieur et Johnson, $1,225.

D. Jackson à F. Masloh, six terrains bornés par les rues Kemparte, Donaue, Bienville et Bourgogne, $24,000.

J. W. Riehl à A. Riehl, la moitié d'un terrain borné par les rues St-Philippe, Kemparte, Ursulines et Bourgogne, $750.

A. Riehl à G. W. Riehl, la moitié d'un terrain borné par les rues Decatur, St-Louis, Chartres et Conti, $2,500.

Mme A. Bobet à H. D. Hols, deux terrains bornés par les rues Annonciades, Neuvième, Hautelame et Chippowa, $4,300.

Cour Civile de District.—John Dollinger contre J. O. Frank en $1,000 de dommages.

Mme E. H. Davidson contre W. F. De Wan pour $227.

A. M. Hill contre H. W. Isaacson pour $212.10.

Duval & Favrot contre J. M. Winship pour $125.

Chas. G. Thompson demande l'émancipation.

Cohn & Behr contre Hy. Block & Cie. pour $500.

Thos. Lenas, marchand de fruits, fait cession de biens.

Actif, $100 ; passif, $2,203.76.

Cour Criminelle.—T. Bailey, attaque, $20 ou vingt jours.

Louisville & Nashville Rail Road.—Le chemin de fer Louisville et Nashville annonce que le train d'excursion partira, comme de coutume, demain, dimanche, à 7 heures 55. Ce service spécial du dimanche se continuera jusqu'à nouvel ordre. On sait que les trains d'excursion du mercredi sont supprimés.

L'incendie du "Oliver Belrme."—Le Capt. W. H. Thorvegan, qui commandait le *Oliver Belrme*, est arrivé hier en ville et a raconté les détails de l'incendie du bateau, qui sont en partie une répétition de ceux qui ont été déjà publiés.

Les passagers étaient, dit il, au nombre de 150 ou 200, et 17 manquent à l'appel.

Ce sont : Sam W. Entrekin, Mme Waddel, de la Nouvelle-Orléans, les deux filles du Dr. Warley, de Baton Rouge, J. M. Adams, d'Omaha, un passager de Greenville, une femme de chambre et sa fille, 5 garçons de cabine, une bonne de couleur, le boulanger et deux passagers d'entrepont. Cinq cadavres seulement ont été retrouvés.

Cinq minutes après l'alarme donnée par les hommes d'équipage, le bateau était en feu de l'avant à l'arrière, et dix minutes plus tard il était détruit jusqu'à la flottaison et sombrait.

Le capitaine a quitté le bateau le dernier. Il était sauvé sur la passerelle, et il est tout étonné lui-même d'avoir échappé à cette fournaise.

Il avait en effet dit au gardien de le réveiller à 5 heures pour le départ du bateau et lorsqu'il a été réveillé à cause de l'incendie, il a simplement cru l'heure du départ arrivée et ne s'est pas pressé de se lever, si bien que lorsqu'il a eu connaissance quelques minutes plus tard, de ce qui se passait à bord, toute issue lui était fermée et il a dû avoir recours aux cordages pour atteindre la passerelle.

Le commerce des huîtres.—Le maire a reçu hier de M. S. M. Fonich, qui est intéressé dans le commerce des huîtres, une lettre dans laquelle il exprime son désir de voir les autorités municipales s'occuper de la réparation du quai du Marché Français, car depuis son affaissement le débarquement des huîtres s'opère si lentement que l'on on perd une grande quantité, à cette saison encore peu favorable à leur conservation.

Vol.—Hier soir à 7 heures, trois enfants de couleur ont été pris en flagrant délit de vol de photographies et tableaux chez H. Birgey, rue Royale No 120. Les voleurs ont été pourvoirs et l'un d'eux, un nommé Geo. Brooks, arrêté. Ces trois jeunes malfaiteurs volaient depuis quelque temps tous les marchands du quartier.

Incendie.—Hier soir à 7 h. 20 le feu a endommagé pour environ $75 le No 38 de la rue Conti où il avait pris dans un appartement du 3me étage. L'immeuble est occupé par J. H. Wogan et frères, raffineurs de mélasse.

Assurance de $3,500 à l'agence Prorost.

Vol.—Des voleurs se sont introduits chez Mme Gaston Wiltz, No 388 rue Derbigny, et ont volé une somme de $25 qu'ils se trouvait dans une armoire.

Chute.—W. M. Leftwirch, un tonnelier, qui passait au coin des rues Conti et Levée, hier à 1 heure 30 de l'après midi, est tombé en sautant du trottoir et s'est cassé le bras droit. Il a été transporté à l'hôpital dans la voiture d'ambulance.

Grand Jury.—Le Grand Jury a rapporté hier quatre accusations contre des propriétaires de maisons de jeu.

Trois ont déjà été arrêtés, le quatrième le sera aujourd'hui. Ce sont :

Léon Lamothe, John Miller et B. F. Florent.

Ils ont été mis sous caution de $250. Léon Lamothe a signé pour John Miller et ce dernier pour les deux autres.

Mesure faite.—Hier matin s'est présenté au Bureau du chef, M. A. Cash, de Memphis, qui venait chercher son fils qui était parti à bord d'un bateau. Il a ramené aussi un jeune garçon du nom d'Arthur Johnson qui s'était enfui ancel de Memphis.

—A 4 heures de l'après midi, le steamship *Holgate*, qui abordait au pied de la rue Thalie, a heurté le bateau à vapeur de Texas and Pacific R. R. et l'a légèrement endommagé.

Guérison certaine de l'ivrognerie sans que l'ivrogne s'en doute, d'après la nouvelle méthode d'un célèbre médecin français. Voir ou écrire au Dr A. B. de Villeneuve, Homœopathe, 615 rue Nord Rampart. Consultations de 2 à 4 heures P. M.

Les candidats aux fonctions de Gouverneur.

On ne connaissait jusqu'ici de concurrent à M. McEnery, pour la candidature démocratique aux fonctions de Gouverneur, que Thos. S. Adams, désigné par une coalition de démocrates hostiles à la Loterie et de l'Alliance des Fermiers, parti nouveau dont l'ambition est de supplanter les deux autres.

Il paraît maintenant que les adversaires de l'amendement constitutionnel, ayant probablement peu foi dans cette combinaison, voudraient que M. Adams, actuellement commissaire de l'agriculture, se retirât de la lice.

Y consentira-t-il ? Le pacte a été conclu depuis plusieurs mois et les Fermiers pourraient bien ne refuser à une rupture qui détruirait toutes leurs espérances. Ils comptent sur l'appui des *anti* qui, affirme-t-on, n'accepteront jamais la candidature de M. McEnery, à cause de son opinion sur l'Amendement Constitutionnel.

Cette attitude des adversaires de l'Amendement est cent fois regrettable. Il ne s'agit pas d'une lutte entre les deux factions que la question de la Loterie a mises en présence, mais du maintien de la démocratie en Louisiane et du triomphe de nos principes.

Allons nous livrer l'Etat aux républicains parce que nous ne sommes pas d'accord sur l'Amendement constitutionnel ? Cela nous semble impossible. Le seul reproche que les champions de M. Adams aient à adresser à M. McEnery, c'est son adhésion à la proposition de la Compagnie de la Loterie. En sera-t-il un moins bon gouverneur ? Votes contre l'amendement constitutionnel, balayez le aux urnes, si vous êtes les plus forts, mais ne perdez pas de vue que le parti démocratique réclame tout votre dévouement, toute votre sollicitude, toute vos efforts, et que nous commettrions un crime de trahison si vous sacrifiiez à des considérations étrangères à la grande, à la vraie politique de la Louisiane.

Quoi qu'il en soit, les *anti*, nous assure-t-on, ne veulent plus entendre parler de M. Adams. Qu'ils opposent un autre nom, un nom quelconque à celui de M. McEnery, qu'ils choisissent un homme de leur opinion, n'est leur droit, mais ce n'est point ce qu'il s'abstiennent de le proclamer *parce qu'il* est opposé à l'amendement constitutionnel.

Il doit nous être égal, à nous tous démocrates, d'avoir pour gouverneur un homme qui adhère à la proposition de la Compagnie de la Loterie, ou qui n'y adhère pas, mais nous devons tenir à ce que ce gouverneur soit un démocrate sincère, convaincu, tel que l'est M. McEnery, prêt à tous les dévouements pour la défense et le salut de son parti.

M. Adams nous paraît être un homme fort ordinaire, et son affiliation à l'Alliance des Fermiers, qu'ont répudiée les démocrates de tous les autres Etats, pourrait, si par impossible il devenait gouverneur, nous être fatale. Nous n'avons pas besoin d'un parti nouveau ; restons fidèles à la vieille démocratie. Qu'elle soit notre phare, notre guide, notre soutien. Qu'elle continue à nous protéger dans le présent comme elle nous a protégés dans le passé.

Gardons nous bien surtout de proclamer, pour les fonctions de gouverneur, un candidat *anti* ou un candidat *pro*, pour nous servir du jargon du jour, quelque peu barbare qu'il soit, *anti* ou *pro*, mais un candidat démocrate, absolument démocrate, quelle que soit son opinion sur l'amendement constitutionnel.

Si les *anti* rompent le pacte qui les a liés jusqu'à présent à l'Alliance des Fermiers qu'ils désignent pour la candidature à décerner par la Convention de décembre un citoyen partageant leurs vues sur la question de la Loterie, mais qui ne se présente point comme démocrate et ne brigue les suffrages de l'Assemblée qu'en sa qualité de démocrate, la tâche de la Convention sera grandement simplifiée, et l'élu, quel qu'il soit, sera le candidat du parti démocratique de la Louisiane.

Quant à l'amendement constitutionnel, il s'accord est impossible entre les deux factions, chacune votera dans son sens, et le scrutin décidera de la proposition de M. Morris.

Un mémoire sur le pèlerinage de Rome.

Nous empruntons à la *République Française* du 17 octobre, les renseignements et les extraits qui suivent :

M. Harmel, directeur du pèlerinage français à Rome, publie un "Mémoire sur les incidents de Rome des 2, 3 et 4 octobre 1891, préparé par les directeurs du pèlerinage français." Il est prouvé que ces signatures étaient non reconnaissance, par les catholiques étrangers, des faits révolutionnaires accomplis à Rome le 20 septembre précédent.

M. Harmel s'attache surtout à faire ressortir la perfidie avec laquelle on a attribué aux pèlerins des inscriptions injurieuses contre Victor-Emmanuel et contre le roi Humbert, alors qu'on n'avait inscrit, comme on le sait aujourd'hui, que : "Vive la papa !" Il raconte ensuite la visite qu'il fit à M. Lucca, sous-secrétaire d'Etat, ayant que les pèlerins avaient réellement inscrit : "Mort à Humbert ! à bas Victor-Emmanuel ! à bas l'Italie !" alors que le crieur les journaux à travers les rues :

Tandis que les désordres éclataient, M. Harmel, en pouvant supposer que le sujet en a le questeur de Rome ne faisant déjà pas interpriété par "Mort au roi Humbert ! à bas Victor-Emmanuel et l'Italie !" n'eusent pas été interprétés le lendemain, déplorait vivement ce qu'il croyait être une provocation grossière et déplacée, et se décidait spontanément à faire une démarche auprès du ministre de l'intérieur.

M. Lucca, qui savait cependant à quoi s'en tenir se garda bien de rassurer M. Harmel en lui communiquant le texte exact de l'inscription.

A ce moment, tout aurait pu encore être arrêté et l'effervescence populaire être calmée. Il suffisait d'une déclaration, soit de la municipalité, soit du gouvernement, établissant la réalité des faits grossis et dénaturés. Ou révélait l'incident à ses véritables proportions en le présentant dans son véritable caractère.

Mais il n'était ni dans les plans des organisateurs, ni sans doute dans les combinaisons du gouvernement, qu'il en résultât l'effet d'une manifestation que l'on désirait et que l'on recherchait.

Il suffit d'une simple affiche d'une simple note démentant les rumeurs répandues, représentant le texte exact de l'inscription.

Sur un registre déposé dans une église au pied d'un monument contenant les cendres d'un prince qui, en dehors de la question du pouvoir temporel, se proclamait le *fils dévoué de l'Eglise*, on avait simplement écrit : "Vive le Pape ! Vivat ! ce qu'il fallait déclarer. Cette inscription, dans la situation actuelle, constituerait peut-être un acte puéril et une manifestation déplacée, mais ne constituerait ni un outrage ni une provocation.

Ce mot : "Vive le Pape" on le retrouve inscrit sur le registre, à toutes les époques, depuis dix ans, et par des pèlerins de toute nationalité ; bien des fois on a dû détourner des pages du registre non seulement à cause des inscriptions favorables à la papauté, mais encore et surtout à cause de celles dont les scolastiques et les irréductistes couvrent le registre.

"Vive le Pape !" n'a jamais été considéré par la population romaine comme une provocation au gouvernement comme au dehi.

Ce qui est évident, c'est que, si, par un moyen dont l'incident du Panthéon s'est subitement transformé.

De chercher des occasions et un prétexte pour provoquer une émotion populaire, et ce que l'on désirait, on n'était pas éloigner et renvoyer les pèlerins étrangers, dont les intentions, en une manifestation dont le caractère anti-religieux et antifrançais permettait aux sectes révolutionnaires de violenter l'étranger, de lui faire des gamins et aux gallophobes d'exprimer leurs sentiments d'hostilité à la France. C'était la réponse au discours du Pape au Vatican et au discours de M. Rouvier à Nice.

Une dame, connue pour ses prétentions injustifiables à la jeunesse, a la manie de s'inonder de parfums.

—J'adore tous les extraits, disait-elle, l'extrait de violette, l'extrait de bandjoin.

—Il n'y en a qu'un avec lequel elle sois brouillée, murmura quelqu'un : l'extrait de patchouli.

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Ville de Majunga presque détruite par un incendie. Soldats français massacrés par des insulaires.

Paris, 30 octobre—Le *Pilot Journal* publie aujourd'hui une dépêche de Madagascar, disant que Majunga, ville importante située dans la partie nord-ouest de cette île, a l'embouchure de la baie Bombatooka, a été presque entièrement détruite par un incendie. Dix maisons seulement ont été épargnées ; la perte est évaluée à environ $200,000.

Majunga faisait un grand commerce de bestiaux.

Paris, 30 octobre—En outre de la dépêche de Madagascar, annonçant la destruction de Majunga par un incendie, le *Pilot Journal* publie la nouvelle, reçue de la même île, d'un massacre, par les indigènes, de soldats français formant l'escorte d'un chirurgien de l'armée. Le rapport dit que le Dr Beziat, chef de l'état major médical de la marine française à Suberrieville, remontait la rivière Betsiboka, escorté par onze soldats indigènes faisant partie de la force auxiliaire locale stationnée dans ce district.

Le docteur et son escort étaient en route pour Majunga, la ville qui vient d'être détruite, lorsqu'ils ont été soudainement attaqués par des bandits indigènes de Madagascar, qui ont ouvert le feu sur eux, des bords de la rive. Là ces bandits n'étaient si bien embusqués que l'escorte du docteur était à portée de leurs carabines avant qu'elle n'aperçût de leur présence.

Les soldats indigènes formant l'escorte du Dr Beziat se sont conduits bravement et ont promptement ripoté au feu des bandits qui se trouvaient dans un fourré longeant les rives de Betsiboka.

Les soldats occupaient une position très désavantageuse, qui, par le fait, faisait d'eux un excellent point de mire pour leurs assaillants bien abrités par les broussailles.

Quant aux Français, ils tiraient forcément au hasard, n'ayant pour mire que la fumée et le feu qui s'échappaient des carabines ennemies dans les broussailles. Les bandits avaient distribué leur force d'une façon telle qu'ils vomissaient un feu croisé sur l'escorte du docteur. Le bâtons de celui-ci continuait à descendre la rivière aussi rapidement que possible pendant que l'escorte ripostait.

Le Dr. Beziat a été une des premières victimes tombées sous le feu ennemi. Il a reçu deux balles dans le corps et est tombé dans la rivière. Les huit autres soldats composant l'escorte furent très aussi ; puis les bandits pillèrent les bagages du docteur et emportèrent tout ce qu'ils trouvaient.

Un détachement de troupes a été envoyé à la poursuite des bandits, mais il est guère possible qu'on les prenne, à moins qu'ils ne soient trahis par d'autres indigènes.

Le Sénat français. Le porc américain.

Paris, 30 octobre—Le Sénat a consenti à rappeler l'embargo mis sur le porc salé américain.

Le Sénat a voté en faveur d'un droit de 25 francs pour l'importation de cet article.

Hausse française.

Paris, 30 octobre. — Le trois pour cent est coté à 95 francs 50 centimes.

Incendie dévastateur à Rebeten.

Genève, 30 octobre—Une dépêche de Saint Gall, capitale du canton de ce nom, annonce qu'un grand incendie a éclaté dans le village de Rebeten, non loin de St Gall.

Trente maisons ont été entièrement détruites.

L'Union des Souteneurs.

Berlin, 30 octobre—Les *Souteneurs* de cette ville ont formé une Union pour la défense de leurs intérêts. L'objet et les règlements de cette Union sont formulés dans des statuts d'un caractère tel qu'on ne peut les rendre publics.

Le Rev. Spurgeon.

Londres, 30 octobre—Le Rév. Spurgeon est arrivé à Mentone. Il n'a pas souffert pendant la traversée.

Une réconciliation entre les factions Parnellites et McCarthyites.

Cork, 30 octobre—Il y a actuellement dans les infirmeries de cette ville 92 personnes qui ont été blessées dans la rixe d'hier soir entre les Parnellites et les McCarthyites. D'autres blessés ont été transportés à leurs résidences.

Le nouveau théâtre de Augustin Daly.

Londres, 30 octobre—Mlle Adah Rehan a posé aujourd'hui la première pierre du théâtre d'Augustin Daly, qu'il fait construire en ville.

Un grand nombre de personnages littéraires et dramatiques étaient présents.

Rumeur d'un complot pour assassiner M. O'Brien.

Cork, 30 octobre—Une grande excitation régnait ici ce matin parmi les McCarthyites relativement à une rumeur qui circulait dans la ville que quelques parnellites forcenés avaient formé un complot pour assassiner M. Wm O'Brien.

Rien, cependant, déclare que cette rumeur n'est pas fondée et que dans tous les cas elle protégera M. O'Brien contre tout attentat qui pourrait être fait sur sa personne.

Dublin, 30 octobre—La *National Press* de cette ville est responsable de la rumeur qu'un complot a été organisé pour assassiner M. Wm O'Brien.

La même feuille a déclaré qu'il existait un complot pour assaillir, sinon tuer, M. John Dillon, mais l'opinion est que cette rumeur n'a aucun fondement.

Persécution cruelle de la secte Babi.

Londres, 30 octobre—Les nouvelles reçues de Yezd, Perse, rapportent des persécutions cruelles contre la secte Babi.

Le gouvernement, dit on, est enclin à faire exterminer la dite secte, et le gouverneur de la province de Yezd, qui est un petit fils du Shah a fait étrangler ou décapiter sept membres de cette secte.

En outre un grand nombre sont enfermés dans les prisons et d'autres qui fui dans les déserts pour mourir probablement de faim.

M. Jesse Seligman.

Berlin, 30 octobre—M. Jesse Seligman, banquier bien connu à New York, est venu récemment en cette ville munit de lettres de créance des Etats Unis l'accréditant à s'enquérir parmi les financiers étrangers au sujet de la possibilité d'arriver à une entente nationale dans l'intérêt du bi-métallisme.

Rapatriés des Indiens de Cuba.

Havane, 30 octobre—Un rapport publié par le surintendant des douanes indique le rapatriement des Indiens de Cuba, pendant le mois d'août à $957,361 ; ce qui est une diminution de $257,619 comparativement à la période correspondante l'année dernière.

Cote de l'or à Buenos Ayres.

Buenos Ayres, 30 octobre—L'or est coté aujourd'hui à 3.04 pour cent de prime.

Perspective agricole à Madras.

Calcutta, 30 octobre—La perspective agricole à Madras est beaucoup moins favorable, que le district où la perspective était la plus sombre, on fonde actuellement plus d'espoir sur les récoltes, à cause des pluies abondantes tombées récemment.

Epidémie de grippe.

San Francisco, 30 octobre—Les nouvelles de Melbourne annoncent que l'épidémie de grippe ne semble pas sur son déclin.

Presque toutes les familles en sont plus ou moins atteintes. Dans un grand établissement, cinquante employés ont contracté la maladie, et un médecin rapporte 500 cas dans sa seule clientèle.

Des rapports sérieux arrivent des districts de l'intérieur où le nombre des décès commence à devenir alarmant. Parmi les hommes marquants qui ont succombé au fléau sont le juge Webb, M. E. Smithers et J. C. Brown, de vieux résidents de l'endroit. Le premier ministre de la colonie est toujours souffrant ; sa sœur est morte il y a quelques semaines.

Nouvelles Guatémaliennes.

San Francisco, 30 octobre. — Le steamer *City of New York* est arrivé aujourd'hui de Panama avec des nouvelles du Guatémala en date du 25 septembre, annonçant que le Dr. Adrien Vidaurre, jurisconsulte indigène, a été arrêté pour attentat à la vie de Elias Estrade, le premier fonctionnaire de Zavape, pour cause politique.

Il a tiré un coup de revolver sur Estrada ; celui-ci n'est blessé et s'est emparé de l'arme de Vidaurre au moment où il allait tirer de nouveau.

Les travaux sur le canal Nicaragua ont été suspendus et sur solde jusqu'ici $100,000 au Guatémala.

Les nouvelles du San Salvador en date du 22 septembre disent que les dommages causés par le récent tremblement de terre n'ont pas été très grands.

Le gouvernement est occupé à faire travailler activement aux améliorations à l'intérieur.

Faillites.

New York, 30 octobre—Les faillites rapportées pendant la semaine à l'agence commerciale de MM. R. G. Dunn & Cie, s'élèvent à 2155 ; la semaine dernière elles étaient de 242 et à la période correspondante l'année dernière elles étaient portées à 238.

Escrocs—Les Indiens Yaquis.

Guaymas, Mexique, 30 octobre—La nouvelle a été reçue ici que le village mexicain Santa Rosa a été incendié par les Indiens Yaquis et que ceux-ci ont massacré plusieurs des habitants dans la nuit du lundi 19 octobre.

Santa Rosa est un village à l'intérieur ayant 200 habitants environ vivant dans des huttes.

Les Indiens ont débouché des montagnes et ont soudainement mis le feu au village et tué plusieurs Mexicains qui n'avaient pas le temps de s'échapper.

Un détachement de soldats a été immédiatement envoyé à leur poursuite, mais jusqu'ici on n'a pas réussi à les prendre. On craint que ces indiens ne soient à commettre des dépréditions sur d'autres points de la Sonore.

Athénée Louisianais.

Concours littéraire de 1891.

Nous donnons ci-dessous le programme du concours pour l'année 1891 :

Les dispositions adoptées l'année dernière, pour rendre aux concurrents la tâche plus attrayante et plus facile, restent les mêmes :

Liberté entière est laissée à chacun d'eux de traiter le sujet qui lui plaira.

Les concours annuels de l'Athénée se recommandent d'eux-mêmes aux sympathies de notre population ; la médaille décernée par cette Société est un titre toujours honorable, souvent utile dans la vie pratique.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, comprenant l'une les hommes, l'autre les femmes.

Chaque concurrent de l'une ou l'autre classe traitera un sujet de son choix.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et si elle n'est pas membre de l'Athénée, est autorisée à concourir.

Le concours est ouvert du 20 juin 1891 au 31 janvier 1892.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 1er février ; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier doublier réglé, avec une marge, et seulement sur la recto *et les lignes* ; ils ne devront ces dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Chaque devise d'homme, écrite sur la première page, sera accompagnée de la majuscule F ; chaque devise de dame, de la majuscule F, chaque devise de dame, de la majuscule F.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre *seulement* les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, sera mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER.
P. O. Box 725.

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Nevvième.
8 Carondelet et Hôtitiens.
9 Prytanée et Nauvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22
15 Poste de la Cie de Pompe No 23.
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Kellet.
25 Jackson et Coliseé.
26 Jackson et Liberté.
27 Deculiches et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
33 Thalie et Prytanée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct.
37 Race et Magazine.
38 Maïpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18, Calliope.
54 Remparts et Delard.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
62 Poste de la Cie de Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt de L. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magnolia et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13, rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Can